



Accueil de Loisirs du Plan de la Tour

Projet Pédagogique

2017-2018



Table des matières

<i>I PREAMBULE</i>	4
I.1 Présentation de la commune.....	4
I.2 Le contrat avec l'Ufcv	4
I.3 Le projet éducatif de l'Ufcv.....	4
I.4 Le projet éducatif De Territoire : Commune du Plan de la Tour	6
<i>II DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE</i>	7
<i>III CARACTERISTIQUES DE LA STRUCTURE</i>	8
III.1 Equipement/Locaux.....	8
III.2 Moyens matériels	9
III.3 Moyens financiers.....	9
III.4 Moyens humains : Les équipes d'animation.....	10
<i>IV FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS-PERISCOLAIRE</i>	11
IV.1 L'accueil périscolaire.....	11
IV.2 L'accueil loisirs du Mercredi	11
IV.3 L'accueil loisirs des vacances scolaires.....	13
IV.4 La vie quotidienne	14
<i>V ENCADREMENT ET EQUIPE D'ANIMATION</i>	18
V.1 Le rôle du directeur.....	18
V.2 Rôle des animateurs.....	18
V.3 Gestion de l'équipe	18
V.4 Attitude de l'équipe pédagogique	20
V.5 Organigramme.....	21
<i>VI LES OBJECTIFS GENERAUX</i>	22
VI.1 Finalités éducatives Ufcv	22
VI.2 Les Objectifs généraux.....	22
VI.2 Objectifs pédagogique	23
VI.3 Déclinaison des objectifs en thématique	25
<i>VII EVALUATION & FORMATION</i>	25
VII.1 Evaluation par les enfants	26
VII.2 Evaluation de l'équipe pédagogique	26
VII.5 Evaluation de l'équipe de direction.....	27
<i>ANNEXES</i>	28
A.1 EVALUATION DE L'ACTION	29
A.2 EVALUATION ACTIVITES	30
A.3 FICHE ANIMATION/PROJET	31
A.4 EVALUATION ANIMATEUR.....	34

A.5 PLANNING VACANCES D'OCTOBRE 2017	36
A.6 ORGANISATION DES NAP	37
A.7 EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION.....	41
A.8 CARACTERISTIQUE DE L'ENFANT	42

I PREAMBULE

I.1 Présentation de la commune

Au cœur du massif des Maures mais à proximité immédiate de la mer (9 km de SAINTE MAXIME – 18 km de SAINT-TROPEZ), le village du Plan de la Tour, (malgré son étendue géographique : 36.8 km², soit 74.6 h/km² contre 98.8 h/km² à l'échelle nationale) est resté regroupé autour de son clocher.

Situé dans le canton de GRIMAUD, sur 3 680 hectares de forêts et de vignobles, son originalité vient de très nombreux hameaux qui l'entourent. De 60 mètres d'altitude au village, on accède à 416 mètres au sommet de SAN PEÏRE.

En 2014, date du dernier recensement dans cette commune, la population était de 2747 habitants (source : INSEE 2013), appelés Plantourians et Plantourianes.

La population y est très hétérogène et les disparités sociales sont importantes. Seules 53.3% des habitations sont utilisées comme résidences principales, et le tourisme tient une place prépondérante dans l'économie locale, beaucoup de parents travaillant énormément lors de la période estivale et peu ou pas en hiver.

Les enfants reçus au sein de l'accueil de loisirs viennent de différents milieux sociaux (taux de pauvreté de 20.5% contre 15.7% dans le Var (source INSEE 2013), alors que la région se classe au 3ème rang en termes de PIB régional). Agés de 3 à 13 ans, ils ont des rythmes et des besoins spécifiques selon leurs tranches d'âge.

I.2 Le contrat avec l'Ufcv

Le centre de loisirs (CL) du Plan de la Tour (PDLT), implanté dans l'école primaire MARCEL AUMERAN quartier SAINT LAZARE, est une structure gérée par l'UFCV (Union Française Centres de Vacances et loisirs) en contrat de délégation de service public d'une durée de 5 ans (du 01/09/2016 au 31/08/2021) avec la mairie de la commune. Il compte différents types d'accueils :

- L'accueil périscolaire pour les élémentaires et les maternelles à l'école MARCEL AUMERAN (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 7h30 à 8h30 et lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30).
- Les mercredis après les NAP (de midi à 18h30, départ échelonné à partir de 17h).
- L'accueil de loisirs (3/13 ans) basé dans l'enceinte de l'école pendant les vacances scolaires de la toussaint, de l'hiver, du printemps et des vacances d'été (fermé pendant les vacances de Noël).
- Temps du midi : Depuis la rentrée 2017, 5 animateurs renforcent l'équipe municipale à l'encadrement des enfants le midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 12h00 et 13h30).
- Les NAP Depuis la rentrée 2014, et qui ont lieu depuis la rentrée 2017 de 9h00 à 12h00 chaque mercredi matin.

I.3 Le projet éducatif de l'Ufcv

Des grands objectifs

Afin de soutenir les directeurs, le projet éducatif définit les objectifs prioritaires suivants :

- Le centre de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre :
 - les animateurs et les enfants

- le directeur, les animateurs et les parents
 - les enfants entre eux
 - les parents et les enfants
 - les adultes du centre entre eux
 - le directeur du centre et la mairie (élus et techniciens)
 - le directeur du centre et son responsable local à l'UFCV
- Le centre de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins).

Cela se concrétise par :

La mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans le centre de loisirs :

Les animateurs s'appuient sur 4 approches de l'activité :

- laisser jouer
- donner à jouer
- jouer avec
- faire jouer

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

- des espaces pré-structurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels)
- des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers)
- des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur)
- des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet)

La pédagogie du choix des enfants

La mise en place d'activités internes et externes diversifiées sans pousser les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation) La définition, autant que faire se peut, avec les enfants des règles de vie commune à l'intérieur du centre de loisirs qui favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

- Le centre de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des droits des enfants :

Cela se concrétise :

- *par les attitudes éducatives des directeurs de centre et leurs équipes d'animation qui veillent à développer la communication, les relations dans le centre par tous les moyens à leur convenance.*
- *par des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale. En ce sens les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la*

manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges)

- par des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre. Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.
- Le centre de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement
 - pour vivre ensemble
 - pour une organisation des espaces - concernant autant les espaces internes que les espaces extérieurs. Cette organisation est réfléchie en amont du fonctionnement du centre et actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueil spécifiques selon les âges, espaces de rangement, etc.
 - pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :
 - temps d'accueil matin et soir (plages horaires)
 - organisation de base d'une journée-type (horaires)
 - adulte référent pour chaque enfant
 - pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps...)
 - pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles
 - pour des activités diversifiées qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix

Pour être en cohérence avec les objectifs ci-dessus, le directeur du centre de loisirs met en place des instances de régulation et d'évaluation régulières du travail avec son équipe d'animation :

- pour vérifier en permanence l'adéquation entre les objectifs du projet pédagogiques et les moyens mis en œuvre (programme d'activités, projets en cours de réalisation, moyens humains, en locaux, matériels, en temps, en budget...)
- pour relancer les animateurs sur le sens de l'action (objectifs du projet éducatif : valeurs et relations éducatives avec les enfants, communication avec les parents et les partenaires extérieurs)
- pour faire part à l'UFCV et à la mairie de l'avancement des projets, des réussites et des obstacles éventuels.

1.4 Le projet éducatif De Territoire : Commune du Plan de la Tour

L'offre associative et communale est variée et importante. Toutefois les enfants ne bénéficient pas tous d'une activité sportive ou culturelle selon la disponibilité et les possibilités financières de leurs parents. Les activités intergénérationnelles ne sont pas ou très peu proposées à ce jour.

Les objectifs du PEDT sont de proposer des activités qui:

- s'intègrent dans la lignée du projet d'école,
- impliquent les associations locales à dominante artistique, culturelle, sportive et d'éducation à la citoyenneté,
- permettent à tous les élèves de participer et de découvrir de nouvelles activités auxquelles ils n'ont pas nécessairement accès.

II DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

Organisateur : UFCV PACA
2 A rue du Monastère
13004 Marseille

Lieu :
Ecole Marcel Aumérat
Quartier Saint-Lazare
83120 Le Plan de la Tour

Type : Accueil de loisirs sans hébergement

Horaires d'accueil du public :

- De 12h00 à 18h30 le mercredi
- De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi lors des vacances scolaires
- De 7h30 à 8h20 du lundi au vendredi et de 16h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en périscolaire.
- De 9h00 à 12h00 le mercredi matin pour les NAP.

Modes d'inscription :

- Des permanences sont prévues les lundis de 8h30 à 11h00 et les mardis de 8h30 à 10h00 dans les bureaux situés place des écoles.
- En ligne, via le site UFCV <http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-periscolaire-plan-de-la-tour>
- Attention : Les inscriptions aux NAP se font en mairie.

Effectifs maximum :

Type d'accueil	2-5 ans	6-13ans	14-17 ans	TOTAL
Accueil de loisirs (Mercredis, vacances)	48	70	12	130
Accueil Périscolaires	35	55	0	90
NAP	40	59	0	99

Age : De 3 à 13 ans (dès la scolarisation de l'enfant)

Habilitation DDCS :

- ✚ Vacances, NAP et Mercredis : N° **0830239CL000317**
- ✚ Périscolaire : N° **0830239AP000117**

III CARACTERISTIQUES DE LA STRUCTURE

III.1 Equipement/Locaux

A l'extérieur, deux cours et un terrain de sport sont à disposition, ainsi qu'un accès au terrain de football synthétique, un peu plus loin dans le village (environ 10 min à pied).

En cas de mauvais temps, nous pouvons à titre exceptionnel utiliser la salle de Karaté, située à deux pas de l'école.

- Mercredis :

Nous disposons d'une salle d'activités, implantée au sein même de l'école Marcel AUMERAN (côté primaire). La salle est également équipée de tables et des chaises adaptées aux enfants de 3 à 12 ans, d'une bibliothèque et de matériel pédagogique, des jeux de société, de réflexion etc.

Afin de rendre les toilettes de la salle polyvalente accessibles à tous, nous disposons de tabourets de toilettes pour les plus petits (5 WC côté fille et 3 WC + 5 urinoirs côté garçons).

Le dortoir de l'école maternelle est mis à notre disposition afin de permettre aux plus petits de faire la sieste dans des conditions optimales, à savoir une pièce climatisée et équipée de rideaux, dans laquelle un animateur veille au bon déroulement de ce temps de repos.

- Vacances scolaires :

En plus de la salle d'activités et du dortoir utilisés le mercredi, une classe de maternelle est mise à notre disposition par la mairie, qui sert de salle d'activité pour les moins de 6 ans. Celle-ci comporte 3 petites tables d'activité et des chaises adaptées, le matériel est mis en place avant chaque période par l'équipe d'animation (tapis pour le temps calme, matériel pédagogique, livres etc.). Des sanitaires adaptés sont attenants à cette salle, et dispose de 6 WC, un urinoir et des lavabos, avec un distributeur à savon et des essuie-mains.

Pour les plus grands, nous avons aussi la possibilité d'utiliser « l'atelier », petite salle leur permettant d'être plus autonomes que les enfants les plus jeunes.

- Périscolaire :

Nous utilisons la même salle d'activités que pour le mercredi et les vacances scolaires, ainsi que la cantine primaire pour offrir aux enfants la possibilité de faire leurs devoirs dans le calme. Nous n'utilisons que les toilettes de côté primaire, et afin de rendre les toilettes de la salle polyvalente accessibles à tous, nous disposons de tabourets de toilettes pour les plus petits (5 WC côté fille et 3 WC + 5 urinoirs côté garçons).

- NAP :

Pour les Maternels : il est mis à disposition la cour, les toilettes et une salle d'activité de l'école maternelle, ainsi que la cantine primaire et le dojo sont mis à disposition.

Pour les élémentaires, Nous disposons d'une salle de classe), de la salle polyvalente, du city et de la cour d'école.

Cependant, si nous avons besoin d'autres salles de classe, il nous suffit d'en faire la demande.

- Bureaux :

La commune met à disposition une maison située aux abords de l'école élémentaire dans laquelle, nous avons installé nos bureaux.

Ainsi les familles peuvent venir pour toutes questions et l'équipe d'animation dispose d'une salle de réunion.

Adresse : place des écoles- quartier Saint Lazare- Ecole Marcel AUMERAN 83120 PLAN DE LA TOUR.

III.2 Moyens matériels

- Mercredis, vacances scolaires et temps périscolaire :
 - ✚ Matériel pédagogique pour les activités de créations, manuelles et animations (feuilles de toutes tailles et de divers coloris, feutres, crayons, stylos, peintures, et autres petits matériels) ;
 - ✚ Bibliothèque avec des romans, bandes-dessinées, livrets scolaires, etc. ;
 - ✚ Plusieurs postes Radio-CD ;
 - ✚ Vidéoprojecteur avec son rideau
 - ✚ Six ordinateurs reliés à Internet ;
 - ✚ Un photocopieur/imprimante ;
 - ✚ Matériel sportif divers (ballons, balles, boules, raquettes, plots, cerceaux, dossards, cordes à sauter, quilles finlandaises, frisbees etc.)
 - ✚ Pour les sorties nous faisons appel à la société SODETRAV, et nous avons également la possibilité d'utiliser un minibus de l'UFCV lorsque la destination et le nombre d'enfants le permettent.
 - ✚ Des listes de matériel sont élaborées par les animateurs en fonction de leurs besoins, et les achats sont réalisés par les directeurs
- NAP :

La commune prend en charge les besoins matériels de NAP, et met à disposition le minibus de la commune lorsque les enfants partent en sortie.

III.3 Moyens financiers

- Mercredis, vacances scolaires et temps périscolaire :

L'accueil de loisirs dispose d'un budget qui lui est propre. Le budget prend en compte la participation de la commune, de la CAF et des familles.

Le tarif pour les familles est calculé selon le quotient familial pour les mercredis et vacances scolaires. Pour l'accueil périscolaire, le tarif est forfaitaire (à la présence).

Tarification de l'accueil de loisirs : vacances scolaires et mercredis après-midi

Le prix de la journée est calculé selon le QF de la famille

Quotient familial	Vacances scolaires Tarifs /journée
0 à 368	4,05 €
369 à 799	1,10 % x QF
800 à 1353	1,20 % x QF
1354 et +	16,25 €

Quotient familial	Mercredis Tarifs de 1/2 journée
0 à 363	3,05 €
364 à 799	0,84 % x QF
800 à 1354	0,90 % x QF
1355 et +	12.20 €

Tarification accueil périscolaire

Le Matin : forfait de 1,50 € par présence

Le Soir : forfait de 2,50 € par présence

- NAP :

Les dépenses et le budget sont gérés par la commune. Cette dernière a fait le choix de la gratuité des NAP pour les enfants, afin qu'elles soient accessibles à un plus grand nombre.

III.4 Moyens humains : Les équipes d'animation

- Les Mercredis :

PARMENTIER Emilie (directrice, titulaire du BPJEPS LTP)
VIOUX Stéphane (directeur adjoint, titulaire du BPJPES LTP, du BAFA SB et du PSC I) remplacé par Mme PARADIS Audrey (DEJEPS-BAFA et PSC I)
LECLERC Alice (Titulaire CAP Petite enfance)
NARCISSO Jessica (animatrice en contrat avenir, titulaire du BAFA et BPJEPS LTP)
Un ou plusieurs animateur(s) est(sont) embauché(s) en CEE lorsque le nombre d'enfants inscrits le nécessite.

- Les vacances scolaires :

En plus de l'équipe d'animation permanente présente lors des périodes de vacances scolaires (PARMENTIER Emilie, VIOUX Stéphane et NARCISSO Jessica), des animateurs sont engagés en CEE en fonction du nombre d'inscriptions.

- Temps périscolaire :

VIOUX Stéphane (directeur, titulaire du BPJPES LTP, du BAFA SB et du PSC I) remplacé par Mme PARADIS Audrey (DEJEPS-BAFA et PSC I)
PARMENTIER Emilie (directrice adjointe, titulaire du BPJEPS LTP)
LECLERC Alice (Titulaire CAP Petite enfance)
NARCISSO Jessica (Titulaire du BAFA et BPJEPS LTP)
PICHON Jennifer (Non diplômée)
THERY Odile (BAFA en cours)

- Nouvelles Activités Périscolaire (NAP) :

VIOUX Stéphane (directeur, titulaire du BPJPES LTP, du BAFA SB et du PSC I) remplacé par Mme PARADIS Audrey (DEJEPS-BAFA et PSC I)
PARMENTIER Emilie (directrice adjointe, titulaire du BPJEPS LTP)
LECLERC Alice (Titulaire CAP Petite enfance)
NARCISSO Jessica (Titulaire du BAFA et BPJEPS LTP)
THERY Odile (BAFA en cours)
ESCALANT Pascale (Enseignante et directrice de l'école primaire)
ESCALANT Frédéric (Enseignant)
PEQUEUR Stéphane (Enseignant)
TEISSIER Angéliqua (Licence en sciences de l'éducation)

En plus de l'équipe décrite ci-dessus, divers intervenants seront amenés à participer au cours de l'année scolaire.

Pour tous ces temps, l'Ufcv et l'équipe pédagogique peuvent également compter sur :

Secrétariat :

1 assistante administrative à distance

L'équipe technique :

Agents techniques et d'entretiens de la commune.

IV FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS-PERISCOLAIRE

IV.1 L'accueil périscolaire

Le matin, les enfants arrivent accompagnés par leurs parents à la porte en bois située derrière l'école primaire et doivent sonner. Ils sont alors accueillis par un membre de l'équipe d'animation, qui après avoir échangé les informations nécessaires avec les parents accompagne le ou les enfants jusqu'à la salle polyvalente. Ils retrouvent alors leurs camarades ainsi que le reste de l'équipe pédagogique.

Différents petits ateliers sont mis à leur disposition, et ils sont libres d'aller de l'un à l'autre au gré de leurs envies (coin jeux de construction, dessins, perles, bibliothèque, etc.)

Le soir, à 16 heures, les enfants de l'école primaire rejoignent directement l'animateur désigné au pointage qui les attend sous le préau. En parallèle, un encadrant vérifie au grand portail qu'aucun enfant inscrit au périscolaire ne sorte de l'enceinte de l'école.

Les enfants de la maternelle sont récupérés à 15h45 par 2 animatrices (qui sont également chargés du pointage des enfants présents/absents) et accompagnés jusqu'à la salle polyvalente.

Chaque groupe doit alors passer aux toilettes et se laver les mains, puis attendre que tout le monde soit installé avant de commencer à manger.

Après le goûter, un temps récréatif de 30 minutes est laissé aux enfants avant que leurs soient proposées (à 16h45) 4 activités (2 adaptées aux plus petits, l'une en intérieur et l'autre en extérieur et 2 adaptées au plus grand, même principe). Les enfants ne sont pas obligés de participer à ces activités, mais encouragés à les découvrir. Ces activités durent en moyenne 30 à 45 minutes, à l'issue desquelles les enfants passent en « temps libre », en intérieur (différents coins sont à leur disposition : lecture, jeux de société, dinette, jeux de construction, dessins etc.) ou en extérieur, toujours sous la vigilance de l'équipe pédagogique.

Comme le mercredi, mais à partir de 17 heures, l'accueil de loisirs propose aux parents ayant rempli et rendu signée la feuille d'autorisation d'accompagner leurs enfants aux activités extra-scolaires auxquelles ils sont inscrits. (Quand le lieu de ladite activité se situe dans un rayon raisonnable de l'accueil : dojo, foyer des campagnes, ancien presbytère...)

A 17 heures également, les parents qui le souhaitent peuvent inscrire les enfants à un temps dédié à leurs devoirs. Attention : Ce temps n'est pas une aide aux devoirs ! Notre équipe d'animation n'est pas qualifiée pour prétendre se substituer à des professeurs diplômés !! Notre responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée si l'enfant ne connaît pas sa poésie à l'issue de ce temps.

IV.2 L'accueil loisirs du Mercredi

a) Accueil du matin de 7h30 à 9h00

Ce temps d'accueil concerne très peu d'enfant. En effet, seul les enfants participants aux NAP peuvent venir. Il est encadré par 2 animateurs permanents de l'accueil de loisirs

b) NAP

Depuis septembre 2017, le temps d'école du mercredi matin a été supprimé. A la place, il a été mis en place des NAP qui se déroule de 9h à 12h00.

Les inscriptions sont effectuées en Mairie. La commune a souhaité la gratuité de ces activités pour les familles.

L'accueil des enfants est effectué au niveau du portail de l'école primaire par du personnel ufcv (généralement le directeur)

Il a été décidé une organisation spécifique et des activités différentes selon la tranche d'âge des enfants. Pour les Maternels et élémentaires, les enfants ont été divisés en groupe et à chaque période (de vacances à vacances), les activités sont modifiées.

PRIMAIRES

Horaires	Contenu
9h-9h10	Temps récréatif (dans grande cours)
9h10-9h15	Répartition des groupes et appel
9h15-10h30	1er temps d'activité
10h30-10h45	Temps récréatif
10h45-12h00	Second temps d'activité

Les primaires sont divisés en 4 groupes et il est proposé des activités différentes lors de chaque temps (Annexes A6).

FORMATION DES GROUPES PRIMAIRES

	1er trimestre
Groupe 1: CP	15
Groupe 2 : CE1	11
Groupe 3 : CE2	15
Groupe 4 : CM1-CM2	8+7=15

MATERNELS

Horaires	Contenu
9h-9h15	Temps récréatif (dans petite cour)
9h15-9h20	Répartition des groupes et appel
9h20-10h20	1er temps d'activité
10h20-10h50	Temps récréatif
10h50-12h00	Second temps d'activité : Pôle d'activité

Les Maternels sont divisés en 3 groupes jusque 10H50.

	1er trimestre	2eme trimestre	3eme trimestre
groupe 1: ptte section +moyenne section	9+5=14	9+4=13	9+4=13
groupe 2 : moyenne section + grand section	10+4=14	10+4=14	10+4=15=14
groupe 3: grande section	15	14	16

A partir de 10H50, il est mis en place « les pôle d'activités ». 4 coins seront mis en place dans un lieu précis. Les enfants pourront ainsi aller de coin en coin comme bon leur semble.

Les encadrants devront veiller à ce que dans chaque « coin », l'activité se déroule le mieux possible (calme....) et lanceront la dynamique. Il y aura 10 enfants par coin.

Temps activité 2	Coin 1	Coin 2	Coin 3	Coin 4
Activités	Atelier motricité	jeux de société	Jeux imaginaires	Jeux de construction
Encadrant	Angélica TESSIER	Odile THERY	Jessica NARCISSO	Alice LECLERC
Lieux (école maternelle)	Cours	Salle NAP	Préau	Salle NAP

A 12h, les enfants qui ne vont pas à accueil de loisirs sont récupérés par leur famille au portail élémentaire.

c) Mercredis AL

Les enfants inscrits aux NAP sont conduits par leurs intervenants directement dans la salle polyvalente, où les animateurs les prennent en charge, à 12h00.

Après-midi type :

12H00	Repas
13H00	Temps calme + sieste pour les plus petits
14H00	Début des activités
15H00	Fin des activités, rangement et temps libre
15H45	Passage aux toilettes, lavage de mains et rassemblement
16H00	Goûter
17H00	Ouverture de l'accueil, mise en place de plusieurs ateliers (jeux sportifs, dessins etc.)
18H30	Départ des derniers enfants, fermeture de l'accueil.

A partir de 16 heures, l'accueil de loisirs propose aux parents ayant rempli et rendu signée la feuille d'autorisation d'accompagner leurs enfants aux activités extra-scolaires auxquelles ils sont inscrits. (Quand le lieu de ladite activité se situe dans un rayon raisonnable de l'accueil : dojo, foyer des campagnes, ancien presbytère...)

IV.3 L'accueil loisirs des vacances scolaires

La journée type :

07H30	Ouverture du centre et arrivée des enfants
08H00	Mise en place de différents ateliers (relaxation au dojo, lecture d'histoires, etc.)
09H00	Arrivée des derniers enfants, fermeture de l'accueil et jus de fruits
09H30	Chants et séparation des groupes
10H00	Début des activités
11H00	Fin des activités, rangement et temps libre
11H45	Toilette/ Lavage des mains
12H00	Repas
13H00	Temps calme + sieste pour les plus petits
14H00	Début des activités
15H00	Fin des activités, rangement et temps libre
15H45	Passage aux toilettes, lavage de mains et rassemblement
16H00	Goûter
17H00	Ouverture de l'accueil, mise en place de plusieurs ateliers (jeux sportifs, dessins etc.)
18H30	Départ des derniers enfants, fermeture de l'accueil, et réunion animateurs si besoin.

IV.4 La vie quotidienne

IV.4.1 Les temps « informels »

Pour l'animateur, la notion de temps de vie quotidienne (donc informels) regroupe tous les temps durant lesquels les enfants ne sont pas à table, en activité ou en temps libre. Ce sont des moments où l'enfant agit spontanément et cherche ou non la présence de l'animateur. Ce dernier doit donc être disponible et équitable dans le temps qu'il passe avec chacun.

Il est important que les animateurs n'aient pas de comportements différents en fonction de l'enfant à qui ils s'adressent, pour qu'aucun ne se sente rejeté (ou au contraire favorisé !).

IV.4.2 La Sexualité/Mixité

La mixité est possible en ACM jusqu'à 6 ans, au-delà de cet âge, les enfants doivent avoir à disposition des sanitaires bien distincts.

Les animateurs quant à eux se doivent de connaître les principales étapes du développement de l'enfant, afin de savoir interpréter et réagir à certaines situations. Les enfants de 3 ans à 5 ans par exemple ont conscience de leur corps et de leur anatomie et sont curieux de savoir si les autres enfants sont comme eux. Plusieurs enfants baisseront alors leur pantalon pour se montrer à l'autre et observer l'autre. La curiosité est la raison principale de ces explorations, et l'animateur ne doit pas avoir de réaction négative à cela, mais expliquer à l'enfant que cela confère du domaine de l'intimité et que cela ne se fait en public.

IV.4.3 La sieste

Pour les plus petits, un temps de sieste est aménagé de 13 heures à 15 heures environ lors des vacances scolaires et des mercredis.

Les enfants sont installés dans le dortoir de la maternelle, et un animateur veille à ce que ce temps de repos se déroule bien. Si un enfant se réveille plus tôt, il peut choisir entre rester allongé au dortoir ou aller retrouver ses camarades ne dormant pas.

Les plus grands quant à eux peuvent se reposer si besoin est pendant le temps calme aménagé après le repas, de 13 heures à 14 heures environ.

IV.4.4 Les repas

Depuis septembre 2016, la mairie fait appel à la société Elior pour préparer et livrer nos repas. Celle-ci propose des repas équilibrés et planifiés par une diététicienne (liaison froide).

Lors d'une journée d'accueil de loisirs sans sortie, nous accompagnons les enfants à midi dans la cantine côté maternelle. Il s'agit d'un service à l'assiette, et un animateur est placé à chaque table.

Les plus petits sont servis, leur viande est coupée, leurs verres remplis etc. Pour les plus grands, la recherche d'autonomie passe également par ce temps informel ; l'animateur n'est là que pour veiller au bon déroulement du repas et s'assurer que chaque enfant mange correctement.

Pour chaque tranche d'âge, l'animateur vérifie que les enfants mangent en quantité raisonnable et qu'ils goûtent à tout avant de déclarer ne pas aimer. Pour ce faire, l'animateur doit montrer l'exemple quel que soit le menu.

Lors des jours de sorties, la société de restauration prépare des pique-niques, à choisir parmi une liste de repas. Ainsi, les enfants se voient toujours proposer des crudités (en salade ou dans un sandwich), des féculents, des protéines et des fruits.

Tous les régimes alimentaires sont pris en compte (sans porc, végétarien), sous réserve de l'avoir précisé sur les feuilles d'inscription ou d'avoir mis en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) lorsque cela s'avère nécessaire (allergies, intolérance etc.). Lorsqu'un PAI est mis en place, les repas sont préparés et apportés par les parents.

Les goûters sont pris en charge par l'accueil de loisirs, et sont en général constitués d'un verre de sirop au choix et de biscuits, accompagnés d'un fruit ou d'une compote.

IV.5 La communication

- Avec les enfants :

La communication est un aspect les plus important au sein de l'accueil de loisirs. Il est demandé à chaque animateur/directeur de prendre le temps d'expliquer aux enfants le programme de la journée, les consignes d'activités, d'établir avec eux les règles de vie, de définir clairement l'échelle de sanction en cas de non-respect de ses dernières. L'enfant doit toujours savoir ce que l'animateur attend de lui, et l'équipe pédagogique se doit d'être à l'écoute des enfants afin de mettre en place des activités correspondant à leurs envies mais également à leurs besoins (physiques et/ou physiologiques), et d'intervenir en cas de conflit ou de changement de comportement soudain de la part d'un enfant

Objectif :

L'enfant doit sentir que sa parole est entendue et valorisée, afin de se sentir écouté et respecté, tout comme il doit apprendre à respecter ses camarades et les consignes des animateurs pour que chacun puisse vivre ensemble.

Moyens mis en place :

- Mise en place de conseils d'enfants I mercredi par mois et chaque vendredi en période de vacances scolaires
- Mise à disposition d'une boîte à idée, dans laquelle chacun peut exprimer ses attentes en termes d'activités, mais également de sujets de discussion à aborder, de questions personnelles etc.

- Avec les parents et l'extérieur :

Objectif :

Permettre aux parents et à l'organisateur de rester informés sur le contenu des journées au sein de l'accueil de loisirs ou des NAP, d'être mis au courant de l'évolution de l'enfant ou d'éventuels soucis rencontrés. Impliquer les parents dans la vie de l'accueil de loisirs, et ainsi enrichir un maximum l'environnement des enfants accueillis.

Moyens mis en place :

- Affichage visuel à l'entrée de l'accueil de loisirs (arbre pédagogique, plannings, sorties prévues etc.)
- Distribution et envoi par mail des programmes d'activités,
- Accueil des parents par un directeur et un animateur en période de vacances scolaires. Par ailleurs, les parents peuvent à tout moment exprimer leur volonté de rencontrer l'animateur responsable du groupe de son/ses enfants.
- Création du portail famille :

Depuis le 1er Janvier 2015, un portail internet UFCV a été mis en place. Il permet aux parents de consulter les programmes de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires), le règlement intérieur, le projet pédagogique etc. Le portail famille a pour vocation de faciliter tous les aspects administratifs. Il permet ainsi aux familles de réserver les dates de présence de leurs enfants aux différentes activités, de régler en ligne et de contacter si besoin est le service administratif de l'UFCV. Pour se désinscrire, il est cependant nécessaire de prendre contact avec le service administratif ou la direction. (<http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-periscolaire-plan-de-la-tour>)

- Mise en place de permanence

Depuis septembre 2017, des permanences ont été mises en place les lundis et mardis matin, de 8 heures à 10 heures, dans la maison attenante à l'école primaire. Ainsi les familles peuvent venir réaliser toutes leurs démarches administratives (dossier d'inscription, fiche de réservation, règlements etc.).

- Conseil d'école

Chaque trimestre, un conseil d'école est organisé, durant lequel toutes les problématiques de l'école et des services annexes sont abordés. Le corps enseignant, la directrice de l'école, deux représentants de la mairie, les représentants des parents d'élèves y sont présents. L'Ufcv y est invitée et représentée par Mme Paradis.

IV.6 L'Hygiène, la santé

Objectif :

Là encore, la démarche du personnel de l'accueil de loisirs vise une acquisition d'autonomie des enfants, et ce quel que soit leur âge.

Moyens mis en place :

- Sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âge, mise à disposition de savons, sèche-mains, et accompagnement de l'enfant si nécessaire.
- Communication régulière quant à l'importance des gestes d'hygiène de base (lavage de mains notamment).
- Avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes (où les petits sont aidés si besoin) les enfants doivent se laver les mains avec du savon et les sécher avec les essuie-mains mis à disposition.
- Au cours de la journée, les animateurs doivent rester vigilants, particulièrement avec les enfants de moins de 6 ans, qui n'ont pas encore totalement assimilé les automatismes tels que se moucher, se laver les mains après une activité salissante, ou changer un pansement en piteux état.

IV.7 La sécurité

Assistant Sanitaire

Une personne titulaire du PSCI est désignée lors des différents temps d'actions comme assistant sanitaire, et a pour missions :

- Tenir au sein de l'accueil la responsabilité générale de l'éducation à la santé que chacun est en droit d'attendre de lui
- Gérer administrativement l'infirmerie
- Décider en accord avec les directeurs s'il convient d'appeler le médecin ou d'alerter les parents
- S'assurer par une écoute attentive du bien-être physique et psychologique de chacun
- Accueillir les enfants en attente de soins
- Informer et sensibiliser le personnel aux questions de santé et d'allergie alimentaire
- Tenir à jour les trousseaux de premiers soins
- Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux
- S'assurer que les médicaments sont conservés sous clé sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant
- Identifier les mineurs qui suivent un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments
- Informer les personnels de l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires

- S'assurer de la remise, pour chaque miner, des renseignements médicaux ainsi que, des certificats médicaux de non contre-indication à la pratique d'activités à risque

Le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) :

Le PAI se présente sous la forme d'un protocole établi entre les parents, l'établissement scolaire et des partenaires extérieurs pour permettre l'accueil d'un enfant souffrant d'un handicap temporaire ou d'une maladie.

Le PAI s'adresse aux enfants malades et non aux enfants handicapés. Sont concernés les enfants qui ont des besoins spécifiques : maladies chroniques, de longue durée, allergies, dyslexie, intolérances alimentaire...

Ce document organise, en fonction des besoins spécifiques de l'enfant, toutes les modalités particulières de la vie quotidienne à l'école.

Le protocole du projet d'accueil individualisé fixe aussi précisément que possible les conditions d'intervention des différents partenaires.

Ainsi, chacun sait exactement ce qu'il a à faire en temps normal et en cas d'urgence, les rôles et les tâches sont clairement réparties.

Le PAI peut prévoir différentes mises en place qui seront fonction principalement des difficultés de votre enfant ainsi, le protocole pourra définir :

- Un régime alimentaire particulier
- L'administration de traitement régulier
- L'administration de traitement d'urgence par un « adulte référent de l'établissement
- Une dispense d'activités (sorties, sport...)

Cahier d'infirmierie :

La direction remet une trousse pharmacie à chaque groupe d'âge. Chaque soin est inscrit dans un calepin. L'assistant sanitaire est Mme NARCISSO. Elle remplira le cahier d'infirmierie et portera précisément la date et l'heure, le nom de l'enfant, la raison de son passage, la description complète du soin avec le nom des produits utilisés.

En son absence Mme PARMENTIER ou Mme PARADIS prendront en charge le rôle d'assistant sanitaire.

Trousse de premiers secours :

Le contenu de la trousse doit être adapté au nombre d'enfants accueillis et aux activités pratiquées. La trousse ne doit contenir que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies.

Il convient de vérifier régulièrement les trousse pour les déplacements.

IV.8 L'accueil

Objectif :

L'accueil se veut être rassurant pour les parents et attrayant pour les enfants, afin que chacun puisse être en confiance tout au long de la journée.

Moyens mis en place :

- Affichage clair et ludique du programme de la semaine ou de la journée
- L'enfant et ses parents peuvent à tout moment de l'accueil s'entretenir avec la direction ou l'animateur référent du groupe concerné.

- Les enfants sont accueillis par un animateur, qui les accompagne dans la salle d'activité, où ils trouvent des ateliers mis à leur disposition.

V. ENCADREMENT ET EQUIPE D'ANIMATION

V.1 Le rôle du directeur

Le directeur se doit d'être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Il fait lui-même partie de l'équipe d'animation. Le centre sera à l'image de celui qui le dirige « Le directeur insuffle aux animateurs les couleurs que vont prendre les vacances des enfants »

V.1.1 Rôle administratif

- Gestion du centre au point de vue financier, alimentaire, matériel, hygiène et sécurité.
- Lien entre le centre de loisirs, les familles, l'organisme, la mairie.
- Évaluation et bilan du séjour

V.1.2 Rôle pédagogique

- Garant du respect du projet pédagogique et du fonctionnement du centre.
- Veille à ce que l'ensemble des équipes d'adultes y adhère.
- Présence sur le terrain afin d'évaluer le travail de chacun et envisager d'éventuelles améliorations à apporter.
- Animation des différentes réunions d'équipe.
- Rappel à l'ordre des adultes défaillants, en cherchant à comprendre leurs raisons et y remédier si possible.
- Apporte son aide et ses conseils, rôle formateur auprès des animateurs.
- Veille à la sécurité et à l'hygiène des structures, des enfants et de l'équipe d'animation

V.2 Rôle des animateurs

- L'animateur est un référent auprès des enfants, il les accompagne, écoute, encourage, et les valorise et protège leur intégrité.
- Il doit savoir s'adapter aux situations, faire preuve de souplesse ou d'autorité avec les enfants, il représente « le cadre ».
- Il est lui aussi responsable de la sécurité et de l'hygiène des enfants : c'est d'ailleurs un exemple.
- Il est présent lors de différentes réunions.
- Il est garant du projet pédagogique (donc applique son contenu !) et acteur des activités.
- Il favorise la communication et le lien avec les familles.
- Il planifie et anime des temps d'activités, qu'elles soient manuelles, sportives, d'expression etc.
- Les temps d'accueil matin et soir sont également des temps de travail, les animateurs doivent être attentifs aux enfants comme aux heures d'activités (aucun enfant ne doit être sans surveillance)

V.3 Gestion de l'équipe

- Mercredis :

Recrutement :

L'équipe de permanents peut ne pas suffire au vu des taux d'encadrement en rigueur. Le cas échéant, nous embauchons des animateurs en CEE, la plupart ayant déjà travaillé avec nous sur des périodes de vacances. Sinon, des offres d'emploi sont diffusées dans nos réseaux et sur le site de Pôle Emploi, et les

candidats sont d'abord vu en entretien avant d'établir le contrat quand ces derniers correspondent à nos attentes et remplissent tous les critères (avoir plus de 18 ans, ne pas figurer sur la liste noire des animateurs, etc.)

✚ Réunions :

La préparation des mercredis de l'année 2017/2018 a fait l'objet d'une réunion à la fin du mois d'Août, avant même la rentrée des classes. Les plannings ont été établis jusqu'aux vacances de Noël, et les thèmes de l'année ont été défini (voir thème/fil rouge)

D'autres réunions sont mises en place par la direction en cas de souci particulier, que ce soit au sein de l'équipe d'animation elle-même, problème organisationnel ou évènement imprévu (attentat, exercice d'évacuation). Ou tout simplement afin de travailler ensemble sur un sujet défini (sanctions/punitions, arbre pédagogique etc.)

- Vacances scolaires :

✚ Réunions :

Chaque période de vacances fait l'objet d'une journée de préparation (7 heures en moyenne), durant laquelle sont préparés les plannings d'activités, en lien avec le projet pédagogique de l'année.

Y sont rappelés les règles de sécurité, le fonctionnement de la structure et le comportement attendu de la part de l'équipe d'animation.

Cette réunion permet également d'aborder les spécificités du public accueilli (PAI, enfant « difficile »...), et de travailler sur une thématique choisie au préalable.

D'autres sont mises en place de manière hebdomadaire (au meilleur des cas), afin d'échanger entre animateurs, stagiaires et directeurs de la semaine à venir ou de celle en cours. En cas de problème quelconque, ces réunions peuvent devenir quotidiennes si besoin est.

✚ Recrutement. :

L'accueil de loisirs tend à fidéliser son équipe d'animateurs en CEE pour les vacances, afin que les enfants et les parents aient des repères d'une période à l'autre. En dehors de nos habitués, et en fonction des effectifs prévus, le recrutement se fait comme pour les mercredis par le biais d'offres d'emplois diffusées au maximum. Là aussi, des entretiens sont organisés avec les candidats, et si ceux-ci sont concluants les animateurs sont alors engagés avec une période d'essai de 1 jour. Il reste bien entendu possible à la direction de licencier un animateur qui manquerait à ses devoirs ou aurait un comportement inapproprié avec un enfant.

Les équipes devant être constituées selon des critères bien précis (50% de diplômés, 30% de stagiaires et 20% de non diplômés), ces recrutements doivent être largement anticipés, d'où l'importance de respecter les délais d'inscription imposés aux familles.

- Périscolaire :

✚ Réunions :

Une fois par mois, l'équipe de permanents se réunit afin d'organiser les activités proposées sur la période, remplir les fiches d'activités et faire un bilan sur le fonctionnement du temps périscolaire.

Encore une fois, d'autres réunions peuvent être mises en place si le besoin s'en fait sentir.

✚ Recrutement :

A part en cas de remplacement, l'équipe du périscolaire est constituée depuis la rentrée et (hormis en cas d'accroissement d'activité), ne nécessite pas de recrutement particulier.

- NAP :

✚ Réunions :

La mise en place des NAP, sous leur nouvelle forme (de 1h 4 fois par semaine jusqu'à 2016 et de 3h une fois par semaine depuis la rentrée 2017) a nécessité plusieurs rencontres entre l'UFCV et la mairie. Avant la rentrée une réunion a eu lieu entre une partie des participants, afin de clarifier les éventuels doutes qui auraient pu subsister après lecture du document explicatif des NAP¹

✚ Recrutement :

¹ cf. : annexes p.35

Dans le cadre de la délégation de service publique reconduit en 2016 entre la mairie du Plan de la Tour et l'UFCV, il a été prévu que cette dernière disposerait d'une équipe de 7 personnes pour l'encadrement des NAP. Les instituteurs ont été libres de se positionner ou non dessus, et d'autres intervenants seront embauchés au cours de l'année, soit par l'UFCV soit par la commune.

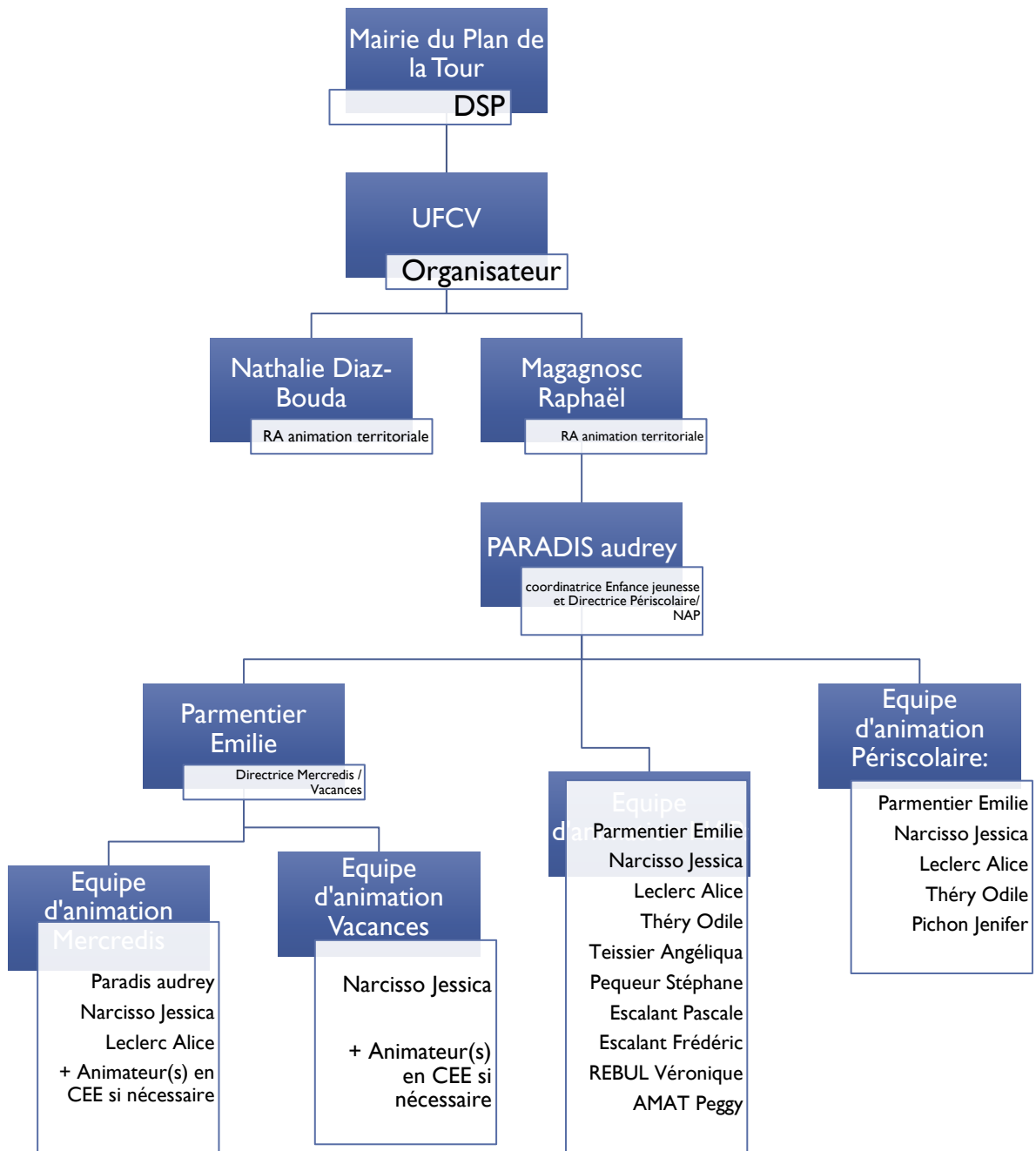
V.4 Attitude de l'équipe pédagogique

L'ensemble de l'équipe pédagogique se doit :

- D'avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée aux activités prévues.
- D'utiliser un langage approprié.
- De respecter les personnes avec lesquelles elle travaille, les horaires, le règlement, les locaux et le matériel.
- D'être attentif aux enfants et de leur apporter toute l'attention nécessaire à leur bien-être.
- D'être tolérant face à la différence quelle qu'elle soit.
- De ne pas divulguer hors du centre de loisirs les renseignements (ou photos) concernant les enfants.

Afin que les missions des animateurs ne soient pas sources de tensions au sein de l'équipe, plusieurs plannings sont mis en place et actualisés chaque trimestre. Le premier définit la répartition des animateurs sur les groupes. Le second définit les rôles de chacun (vaisselle, rangement des sacs, nettoyage des tables etc.) Enfin, les animateurs ayant droit à 45 minutes à 1 heure de pause en fonction de leur contrat, un dernier planning a été mis en place pour que chacun puisse en bénéficier sans mettre en difficulté le reste de l'équipe. En dehors de ces temps de pause, l'utilisation du téléphone est interdite.

V.5 Organigramme



VI LES OBJECTIFS GENERAUX

Dans un souci de cohérence et de corrélation entre nos différents temps d'actions éducatives. Les objectifs décrits sont les mêmes quelques soit le type d'accueil.

VI.1 Finalités éducatives Ufcv

NOS VALEURS :

- Primauté de la personne

L'Ufcv encourage des modes d'organisation et de fonctionnement qui garantissent le respect et la liberté des personnes.

- Liberté

L'Ufcv permet à chaque personne d'exercer son libre choix, de s'ouvrir aux autres et de se confronter à d'autres pensées.

- Engagement

L'Ufcv suscite l'engagement et la responsabilisation en invitant chaque personne à se déterminer et à agir, à s'impliquer pour soi et pour les autres.

- Solidarité

L'Ufcv fonde ses actions sur des valeurs de tolérance et de solidarité. Elle encourage le fait associatif et soutient les initiatives collectives d'intérêt général afin de construire ensemble une société pour tous.

- Education

L'Ufcv promeut, en complément de la famille et de l'école, une éducation non formelle, innovante et ambitieuse, développant le sens critique et l'ouverture à l'autre.

- Laïcité

L'Ufcv souscrit aux principes de laïcité et de pluralisme, qui garantissent à chacun des règles de vie sociale fondées sur les Droits de l'Homme et les valeurs de la République.

VI.2 Les Objectifs généraux

VI.2.1 L'autonomie

Objectif :

L'enfant, à tous les âges, tend vers l'acquisition de l'autonomie. Ainsi, notre objectif est de l'accompagner dans cette recherche et de lui donner tous les outils nécessaires à ces fins.

Moyens mis en place :

- Laisser à l'enfant la possibilité de faire ses propres choix, notamment lors des temps calmes et temps libres (mise en place d'une boîte à idées, d'un planning « modulable »)
- Définition précise des rôles de chacun, (enfants et animateurs), afin que l'enfant puisse faire par lui-même un maximum de choses (ex : aider à débarrasser sa table à la cantine, préparation et rangement des activités.)
- La position et la pédagogie de l'animateur : Celui-ci cherchera dans la mesure du possible à laisser faire et faire faire les enfants plutôt que de faire avec ou faire « à la place » de l'enfant.

VI.2.2 L'intégration

Objectif :

L'intégration de chacun est une priorité, au sein de l'Ufcv tout comme au sein de notre accueil de loisirs, quelles que soient ses origines, son milieu social, ses capacités physiques ou intellectuelles...

Moyens mis en place :

- Pour les nouveaux arrivants : Chaque enfant fréquentant l'accueil de loisirs pour les premières fois fait l'objet d'une attention toute particulière. Celle-ci sera d'autant plus soutenue pour les enfants étant à peine scolarisés, à tout juste 3 ans. Des bilans oraux seront fait en fin de journée par l'équipe pédagogique, afin de pouvoir faire un compte rendu précis aux parents, et à la fin de chaque période un bilan écrit sera réalisé par l'équipe au complet.
- Handicap : la démarche de l'équipe pédagogique s'appuie essentiellement sur l'échange et le partage avec les familles. En les écoutant, en partageant avec elles sur les différentes situations que l'enfant sera amené à vivre, ses interactions avec ses camarades où la conduite à tenir en cas de frustration de l'enfant, l'équipe va pouvoir définir des objectifs propres à chaque enfant en situation de handicap et veiller à son intégration au sein de l'accueil de loisirs. De plus, un bilan sera effectué à la fin de la période d'accueil de l'enfant, avec les parents, le directeur et l'animateur référent afin d'évaluer l'évolution de l'enfant au regard des objectifs fixés.
- Clivages socio-culturels : Au sein de l'accueil de loisirs, aucune différence ne sera faite entre les enfants, et aucune discrimination ne sera tolérée. Les animateurs veilleront donc scrupuleusement à ce qu'aucun enfant ne soit exclus pour motif de « différence » quelle qu'elle soit, et sensibiliseront les groupes par le biais de jeu d'intégration, de coopération, de solidarité.
- Sensibilisation aux différences par le biais de jeu, de temps de paroles.
- Rencontre avec différents types de publics.

VI.2.3 Le respect

Objectif :

Le respect de chacun ainsi que le respect de notre Environnement (naturel mais également nos locaux, matériels etc.) est fondamental au sein de notre accueil de loisirs. Notre but est donc d'apprendre à l'enfant à respecter ce et ceux qui l'entoure(nt).

Moyens mis en place :

- En premier lieu, l'équipe pédagogique se doit d'avoir un comportement irréprochable, afin d'être un exemple pour l'enfant.
- Mis en place de sanctions éducatives plutôt que de punitions (souvent arbitraires et vécue comme injustice par l'enfant)
- Etablir des règles de vie avec les enfants et ne pas les transgresser.

VI.2 Objectifs pédagogique

Objectif pédagogique N°1 Impliquer l'enfant dans la vie du village (et au-delà !)	Moyen N°1 Mettre en place des partenariats avec les associations communales (actifs pitchouns, leï Manteneire etc. : organisation de rencontres tout au long de l'année scolaire)
	Moyen N°2 Créer un potager tout au long de l'année en utilisant le savoir « des anciens » du village, qui interviendront ponctuellement.
	Moyen N°3 Récouter un maximum de bouchons en plastique dans tout le village (pour une association humanitaire à Madagascar)
	Moyen N°4 Intégrer les enfants dans la vie du village en les faisant participer au téléthon 2017
	Moyen N°5 Développer la curiosité des enfants sur leur propre village : les plus grands seront interviewer par une radio locale lors des vacances de la Toussaint, ils auront au préalable fait des petites recherches sur le sujet 😊
Objectif pédagogique N°2 Sensibiliser les enfants aux risques encourus par leur environnement.	Moyen N°1 Les enfants seront capables, grâce au concours de l'A PI FO Var, de connaître les bons réflexes afin d'éviter les feux de forêts. (Intervention de l'A PI FO ² , du conservatoire du littoral)
	Moyen N°2 Responsabiliser les enfants sur l'importance de respecter les milieux protégés, en organisant notamment un nettoyage de plage.
	Moyen N°3 Impliquer les enfants dans un projet de recyclage (les bouchons en plastique)
Objectif pédagogique N°3 Permettre à l'enfant de se forger un avis et de l'exprimer	Moyen N°1 Mise en place de la boîte à mots (idées, critiques, propositions...)
	Moyen N°2 Vacances de la Toussaint : Les plus grands auront a « interviewer » les plus petits, comme ils l'auront été, sur un sujet qu'ils auront choisi.
	Moyen N°3 Mise en place pour les plus petits d'évaluations ludiques et plus fréquentes des activités qui leurs sont proposées tout au long de l'année (mercredi, périscolaire, vacances et NAP)
	Moyen N°4 Respecter les idées de chacun un mettant en place une « charte morale » rédigée par et avec les enfants.

² Association de Prévention des Incendies de Forêt du Var

VI.3 Déclinaison des objectifs en thématique

Thème/fil rouge :

« Le monde et moi !... »

Ses déclinaisons :

- Mercredis :

1^{er} trimestre : Faites vos jeux !

Une occasion de lier l'utile à l'agréable en confectionnant nous même les jeux que nous pourrons utiliser par la suite. Avec le soin d'utiliser un maximum de produits de récupération, ce projet s'inscrit également dans notre souci de respecter notre environnement.

2^{ème} trimestre : Je suis... Plantourian !

Ce trimestre nous permettra de mieux connaître notre joli village, ses traditions et son passé, grâce à l'intervention de plusieurs associations locales et le développement d'un lien intergénérationnel (potager, scrabble, récit des traditions provençales)

3^{ème} trimestre : Une bouteille à la mer !

Une fois encore, nous avons choisi de mettre l'accent sur le respect de notre environnement, en profitant des récoltes de notre labeur de l'année au potager, (initié en septembre en périscolaire, et entretenu patiemment), en faisant intervenir des associations telles que l'ADEE et le Conservatoire du Patrimoine et du Littoral, et en organisant des collectes de bouchons au profit de l'association Bouchons d'amour ³

- Vacances scolaires :

- ✚ Vacances d'automne : Les petits reporters
- ✚ Vacances d'hiver :
- ✚ Vacances de printemps :: Ambiance Méditerranée
- ✚ Vacances d'été 2018 : Thème à définir

Chaque période de vacances fera l'objet d'un projet d'animation consultable à l'accueil de loisirs ainsi que sur le site <http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-periscolaire-plan-de-la-tour>

- Périscolaire :

Tout au long de l'année, et de période en période (une période s'entend de vacances scolaires en vacances scolaires), l'équipe d'animation aura à cœur de proposer aux enfants des activités en lien avec le thème de l'année.

1^{ère} période : Décoration de notre salle d'activité et préparation du potager

2^{ème} période : Préparation du Téléthon et entretien du potager et des animaux qui y trouvent refuge (mangeoire à oiseaux par exemple)

3^{ème} période : Recyclons, bricolons !! Plein de jeux et d'activité manuelle, tout en récupérant plein de choses ! (Et le potager !)

4^{ème} période : C'est le printemps ! L'entretien du potager bat son plein, première récolte, observations de l'évolution des spécimens plantés

5^{ème} période : Ça sent (déjà !) les vacances ! Activité manuelle à base de sable, de feuilles, et de tout ce que les enfants de l'accueil de loisirs auront récoltés lors de leurs sorties à la plage, et cap sur les jeux extérieurs !

VII EVALUATION & FORMATION

Après chaque période de mercredis ou de vacances, nous évaluons la qualité de nos actions afin de réaliser un bilan. Pour cela, nous utilisons des outils spécifiques ⁴, mis en place lors de la définition des objectifs pédagogiques de l'année à venir.

³ Pour plus d'informations sur l'association et ses objectifs : <http://www.bouchonsdamour.com/l-association/objectifs>

⁴ Voir annexe n°1

VII.1 Evaluation par les enfants

- Mercredis et vacances :

Nos actions sont tout d'abord évaluées par les enfants eux-mêmes de la manière la plus ludique possible (le jeu des quatre coins, la toile d'araignée etc.) Ensuite, les animateurs remplissent les fiches d'évaluation du projet. (Voir en annexes)

Bien entendu, le fait que les enfants apprécient les activités proposées est un but recherché par chaque animateur. Mais il faut également que celles-ci nous permettent d'atteindre les objectifs définis par l'équipe pédagogique

Les critères utilisés sont à la fois qualitatifs (les enfants ont su respecter les règles de vie établies : très mal, mal, bien, très bien) et quantitatifs (6 enfants sur 8 ont respecté les règles)

Ces évaluations permettent à l'équipe de savoir si les objectifs ont été atteints ou non, et de définir les améliorations à apporter afin d'y parvenir

- Périscolaire :

Pour le périscolaire, nous avons mis en place une boîte à mots, qui sert à la fois de boîte à idées et de boîte à avis. Les enfants sont libres de laisser de manière anonyme, ou non, leurs avis sur les activités ayant été proposées, qu'ils aimeraient voir proposées etc...

De plus, comme les activités sont « à la carte » en périscolaire, les enfants se dirigent naturellement vers celles qui les intéressent et délaissent les autres, à nous d'adapter nos propositions en fonction de leurs demandes.

- NAP :

Après chaque période, les enfants se voient remettre un questionnaire de satisfaction à redonner à ses intervenants, qui essaient dans la mesure du possible de prendre en compte les avis les plus redondants. ⁵

VII.2 Evaluation de l'équipe pédagogique

- Mercredis et vacances :

Les animateurs :

Ils remplissent au début de chaque période une grille d'auto-évaluation⁶, leur permettant de cibler leurs forces et leurs lacunes, afin de pallier ces dernières et mutualiser les compétences et les connaissances de chacun. Un bilan est ensuite réalisé avec le directeur, qui confirme ou infirme les informations apportées dans la grille d'auto-évaluation.

Ici, les critères sont qualitatifs uniquement, et le but n'est non pas de « juger » l'animateur mais bien de faire en sorte qu'il s'améliore et se serve de ses expériences passées à ces fins.

Les animateurs stagiaires :

Chaque animateur stagiaire fait l'objet d'une attention toute particulière. C'est pourquoi trois entretiens sont mis en place à chaque période de stage.

- Le premier afin de définir les attentes et les missions du stagiaire et du directeur, les échéances et leurs enjeux.
- Le deuxième à mi-parcours, afin de faire le point sur les difficultés rencontrées, les évolutions théoriques et pratiques du stagiaire.
- Le dernier à l'issue de la période, permet d'évaluer les progrès du stagiaire et les lacunes à pallier.

Lors de ces entretiens, le stagiaire aura à remplir une grille d'auto-évaluation, qui servira à déterminer ses forces et ses faiblesses, mesurer ses progrès faits et ceux restant à faire (voir en annexe I).

Durant chaque période stage, le directeur se doit d'être disponible et à l'écoute du candidat.

⁵ Voir en annexe n° (exemple de questionnaire remis lors de l'année scolaire 2016/2017)

⁶ Voir annexe n°2

- Périscolaire :

Les évaluations en périscolaire font l'objet d'une attention particulière de la direction pendant ses temps. Celle-ci donne lieu à une réunion par période, afin de procéder si besoin est aux réajustements nécessaires au bon fonctionnement de ce temps.

- NAP :

Les évaluations faites par les enfants permettent également aux animateurs de se questionner sur leur pratique, toujours sous la vigilance et l'accompagnement du directeur.

VII.5 Evaluation de l'équipe de direction

Les directeurs s'autoévaluent également, et réalisent leurs bilans avec leurs supérieurs de l'UFCV. Comme chaque animateur, les évaluations se font sur des critères qualitatifs, et représentent pour chacun l'occasion de remettre en question ses positionnements, tant pédagogiques qu'administratifs, et de s'améliorer tout au long de son parcours.

Toutes ces évaluations font parties intégrantes de notre bilan par période, d'atteinte ou non de nos objectifs pédagogiques. Au cas où nos objectifs n'auraient pas été atteints, il est important de chercher à comprendre pourquoi et de savoir quelles améliorations sont à apporter afin d'y parvenir.

ANNEXES

A.1 EVALUATION DE L'ACTION

Nom de l'animateur :

Tranche d'âge :

Période :

Objectif pédagogique N°1 Impliquer l'enfant dans la vie du village (et au-delà !)	Les enfants ont-ils intéressés par les échanges mis en place
	Totalement / Correctement / Partiellement / Pas du tout
	Sur ... enfants, ont participé activement aux rencontres
	Les enfants ont-ils respecter les intervenants, notamment les personnes âgées ?
Objectif pédagogique N°2 Sensibiliser les enfants aux risques encourus par leur environnement.	Totalement / Correctement / Partiellement / Pas du tout
	Sur ... enfants, ... ont participé au nettoyage d'une plage
	Les enfants ont-ils mené à bien les missions qui leurs ont été confiées ?
	Totalement / Correctement / Partiellement / Pas du tout
Objectif pédagogique N°3 Permettre à l'enfant de se forger un avis et de l'exprimer	Sur ... enfants, Ont participé activement à la rédaction de l'article Var matin ?
	La boîte à idée a-t-elle été utilisée tout au long de l'année ?
	Totalement / Correctement / Partiellement / Pas du tout
	Sur ... enfants, ... ont donné leurs idées personnelles sur différents sujets
	Les enfants ont-ils participé aux ateliers d'expression ?
	Totalement / Correctement / Partiellement / Pas du tout

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....


A.2 EVALUATION ACTIVITES

		1	2	3	4
En amont	Mon activité est en lien avec les objectifs du projet pédagogique				
	Les objectifs de mon activité ont-été définis et réfléchis à l'avance				
	Mon activité a été suffisamment préparée				
Pendant l'activité	Ma sensibilisation a été suffisante et efficace				
	Tout le matériel a été préparé au préalable				
	L'activité s'est déroulée correctement				
	La sécurité physique et morale des enfants a été assurée durant mon activité				
	Les enfants ont été attentifs tout au long de l'activité				
	J'avais prévu la fin de mon activité (clôture, rangement...)				
Après l'activité	Mes objectifs ont-ils été atteints				
	Mon activité était-elle adaptée à l'âge des participants				
	La salle d'activité est-elle restée propre après le passage de mon groupe				
	Tout le matériel a été nettoyé et rangé correctement				
	Bilan :	Raisons :			
	Sur ... enfants, ... ont participé à l'activité				
	Sur ... enfants, ... ont aimé l'activité				
Sur ... enfants, ... n'ont pas aimé l'activité					
Commentaires et améliorations à apporter :					

- 1= Pas assez
 2= Un peu
 3= Correctement
 4= Parfaitement

A.3 FICHE ANIMATION/PROJET

FICHE ANIMATION / PROJET



Titre du jeu ou de l'activité : _____

Public : _____ Durée: _____

Lieu : _____ Nom de l'animateur : _____

Objectifs :

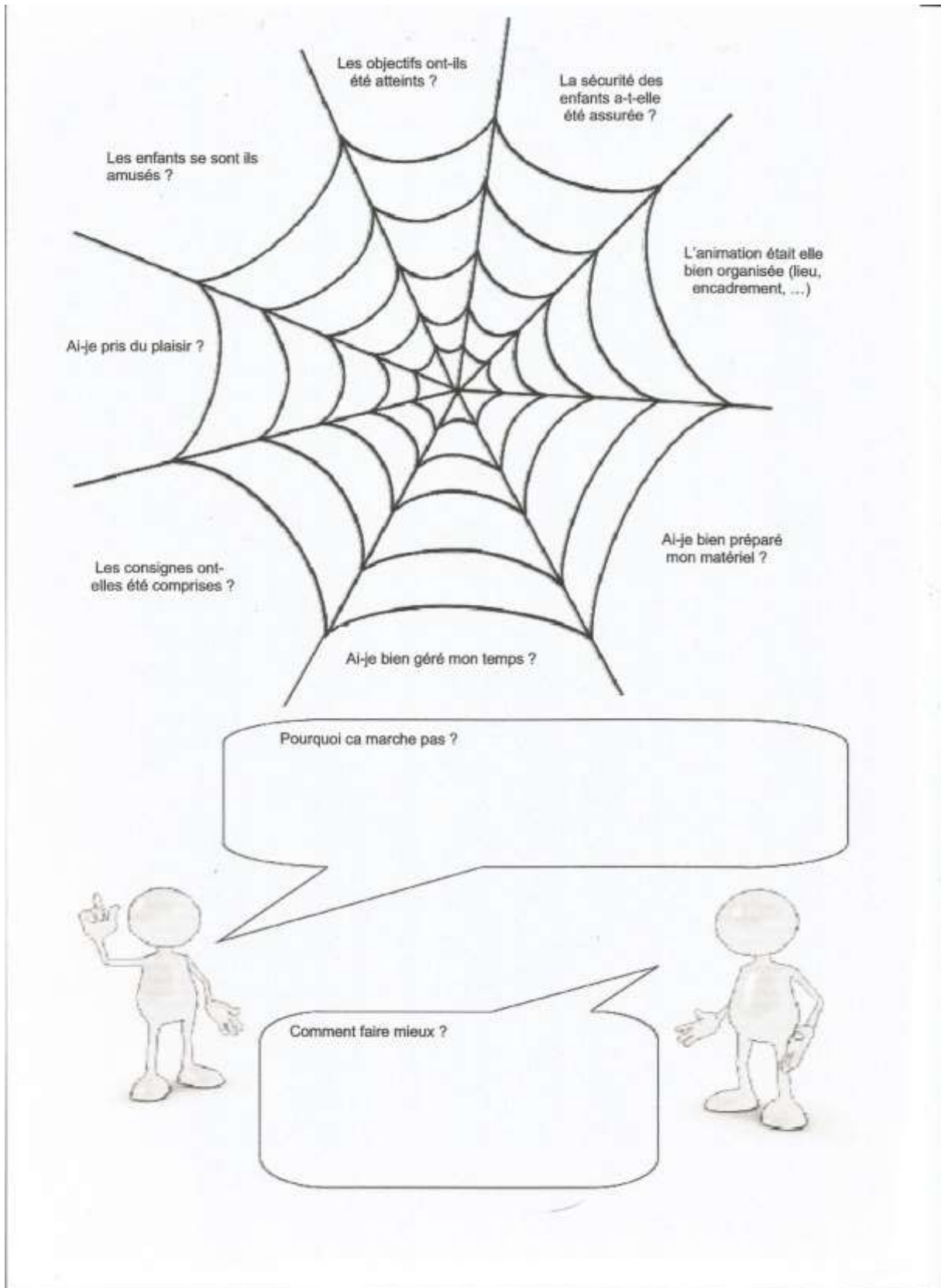
Matériels :

Proposition d'aménagement des locaux :

Dates de mise à disposition du matériel :

DESCRIPTION de l'animation ou du projet			
Etapes/séances	Descriptif	Durée	Place de l'animateur

Variante :



A.4 EVALUATION ANIMATEUR



EVALUATION DE L'ANIMATEUR

1 première éval

2 deuxième éval

3 troisième éval

NOM

Période

COMPETENCES	Acquis	En cours	Non acquis
DANS L'ACTIVITE je sais:			
Présenter un projet d'activité et l'évaluer			
Proposer et adapter les activités à l'âge des enfants			
Proposer et adapter les activités en fonction des besoins de l'enfant			
Proposer et adapter les activités aux conditions climatiques			
Anticiper et préparer les activités			
Animer un grand jeu			
Animer une activité manuelle			
Animer une activité d'expression			
Motiver un groupe d'enfants			
M'impliquer dans l'activité			
Créer un imaginaire			
Savoir aménager les lieux d'activité afin de garantir la sécurité			
Gérer le temps qui m'est imparti			
Mener les activités jusqu'à leurs termes (rangement)			
Eviter le gaspillage			
Gérer un temps d'activité seul			
Gérer un temps calme			
Gérer un temps de voyage			
Gérer un groupe seul			
Gérer un temps d'accueil			
Prévoir sa future activité			
AVEC LES ENFANTS je sais:			
Adapter mon attitude en fonction des besoins et situations			
Respecter le rythme de l'enfant en fonction de son âge			
Faire preuve d'autorité			
Etre à leur écoute			
Jouer avec eux			
Gérer les conflits			
Poser une sanction cohérente (ne pas punir pour n'importe quel motif)			
Eviter de crier sur les enfants			
Ne pas faire de préférence			
Me rendre disponible pour tous			
DANS L'ORGANISATION DU CENTRE je sais:			
Etre assidu			
Tenir les fiches d'appel (au propre et à jour)			
Renseigner les familles			
Rassurer les parents en leur faisant des retours sur la journée			
Prendre en compte les informations des parents			
Prévoir et ranger le matériel			
Organiser le temps de repas (préparation et rangement)			
Demander, me renseigner et vérifier des informations			
Connaître et respecter les règles de sécurité			
Avoir une tenue correcte et adaptée aux animations			
Prendre des initiatives (être créatif et original)			

Avoir un vocabulaire correct et adapté			
AU SEIN DE L'EQUIPE je sais:	Acquis	En cours	Non acquis
Echanger des idées, donner mon avis			
Proposer des idées concrètes			
Faire preuve de motivation			
Faire preuve de dynamisme			
Maîtriser mes émotions (pas d'affolement, ni colère...)			
Prendre conseil auprès de l'équipe quand je suis en difficulté			
Mettre en application les conseils			
Savoir gérer les conflits entre les animateurs			
Travailler dans la joie et la bonne humeur			
M'impliquer dans: la préparation du centre, l'animation du centre			
Assister aux réunions (préparation, régulation, bilan)			
Savoir exposer ses difficultés simplement sans mauvais esprit			
Savoir accepter les décisions prises			
Etre capable de s'adapter			
Ecouter les idées de tous			
Partager le travail			
Garder une attitude respectueuse			
Me documenter, faire des recherches			
LA SANTE, LA SECURITE ET L'HYGIENNE je sais:			
Garantir le sécurité morale, physique et affective des enfants			
Sais rassurer les enfants			
Apporter les premiers soins "basiques" en cas (coups, désinfection...)			
Être attentif à l'hygiène des enfants			
Je connais les bases de la réglementation			
Respecter du travail des agents de service			
Savoir appliquer et respecter les règles d'hygiène			
Gérer mon rythme de vie			
Passer le relais quand le besoin s'en fait sentir			

Commentaires du directeur

A.5 PLANNING VACANCES D'OCTOBRE 2017



PROGRAMME DES ACTIVITES

	23-oct	24-oct	25-oct	26-oct	27-oct	30-oct	31-oct	01-nov	02-nov	03-nov
LES 3 / 6 ANS	Jeux de présentation et règles de vie	Fun City Fréjus!!	Activité manuelle: Ma carte de presse	Piscine de St Raphaël	Grand jeu: Le Rallye photo au village	Activité manuelle: Création du journal	Médiathèque Ste Maxime	Férié	Hallo-mine!!! (visite des mines de cuivre de Cap Garonne)	Activité manuelle: Finition du journal
	Activité manuelle: Notre trombinoscope		Jeu extérieur: « Chasse à l'info »		Activité d'expression: Les interviews	Parcours de motricité: Le labyrinthe	Jeu d'expression: « Méli mélo d'histoire »		Jeux sportifs et goûter d'ogre!	

	23-oct	24-oct	25-oct	26-oct	27-oct	30-oct	31-oct	01-nov	02-nov	03-nov
LES 7 / 13 ANS	Jeux de présentation et règles de vie	Fun City Fréjus!!	Activité manuelle: Création du journal	Piscine de St Raphaël	Grand jeu: Le Rallye photo au village	Jeux sportifs: « A vos exploits! »	Médiathèque Ste Maxime	Férié	Hallo-mine!!! (visite des mines de cuivre de Cap Garonne)	Activité manuelle: Finition du journal
	Jeu de rôles: Qui est qui?		Rencontre avec un journaliste		Activité d'expression: « Présentation de l'équipe de reporters »	Activité manuelle: Création du journal	Activité manuelle: Mise en page du journal		Jeux sportifs et goûter d'ogre!	

A.6 ORGANISATION DES NAP



ORGANISATION DES NAP 2017-2018

Accueil de tous les enfants à 9h00 (maternels et primaires) au grand portail de l'école primaire.

I/ ORGANISATION DES NAP PRIMAIRES

I.1 Formation des groupes

Les primaires sont répartis en 3 groupes fixes qui évolueront chaque trimestre selon les effectifs :

	1er trimestre	2eme trimestre	3eme trimestre
Groupe 1: CP-CE1	13+5=18	13+3=16	13+5=18
Groupe2 : CE1-CE2	6+11=17	6+9=15	5+10=15
Groupe 3 : CM1-CM2	7+8=15	8+6=14	7+8=15

EFFECTIFS PRIMAIRE

CLASSE	1er trimestre	2eme trimestre	3eme trimestre
CP	13	13	13
CE1	11	9	10
CE2	11	9	10
CM1	7	6	7
CM2	8	8	8
TOTAL	50	45	48

I.2 Déroulement des nap

Tous les mercredis, chaque groupe aura 2 activités ou 1 sortie (sur la matinée complète).

Les activités et sorties seront définies par période et changeront à chaque période. Ainsi, il sera possible d'avoir une continuité pédagogique.

PRIMAIRES

Horaires	Contenu
9h-9h10	Temps récréatif (dans grande cours)
9h10-9h15	Répartition des groupes et appel
9h15-10h30	1er temps d'activité
10h30-10h45	Temps récréatif
10h45-12h00	Second temps d'activité

Périodes	Nb de mercredis
Sept à oct.	7
oct. à déc.	7
janv. à février	7
Mars à Avril	6
Mai à juillet	9

NAP ELEMENTAIRES septembre à octobre 2017

PERIODE	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3	
1	Activité 1 9h15-10h30	Activité 2 10h45-12h00	Activité 1 9h15-10h30	Activité 2 10h45-12h00	Activité 1 9h15-10h30	Activité 2 10h45-12h00
06-sept	Peggy AMAT	Odile THERY	Emilie PARMENTIER	Peggy AMAT	Odile THERY	Mireille PLANCON
	Jeux de société (Salle Ufcv)	Jeux extérieur	Pétanque (grande cours)	Jeux de société (Salle Ufcv)	Jeux extérieur	Pétanque (grande cours)
13-sept	Odile THERY	Mireille PLANCON	Mireille PLANCON	Peggy AMAT	Emilie PARMENTIER	Odile THERY
	Jeux extérieur (city)	Jeux de société (salle UFCV)	Pétanque (grande cours)	Jeux de société (Salle Ufcv)	Jeux extérieur (city)	Pétanque (grande cours)
20-sept	Frederic ESCALANT	Pascale ESCALANT	Emilie PARMENTIER	Frederic ESCALANT	Odile THERY	Stéphane PECQUEUR
	Echec/DAME	Pétanque	Pétanque	Echec/DAME	SORTIE	SORTIE
27-sept	Odile THERY	Stéphane PECQUEUR	Frederic ESCALANT	Frederic ESCALANT	Emilie PARMENTIER	Pascale ESCALANT
	SORTIE	SORTIE	Pétanque	Echec/DAME	L'art en folie	Lutte (Salle Poly)
04-oct	Frederic ESCALANT	Frederic ESCALANT	Odile THERY	Stéphane PECQUEUR	Emilie PARMENTIER	Pascale ESCALANT
	Echec/DAME	Pétanque	SORTIE	SORTIE	L'art en folie	Lutte (salle poly)
11-oct	Frederic ESCALANT	Pascale ESCALANT	Emilie PARMENTIER	Frederic ESCALANT	Odile THERY	Stéphane PECQUEUR
	Echec/DAME	Pétanque	Pétanque	Echec/DAME	SORTIE	SORTIE
18-oct	Odile THERY	Stéphane PECQUEUR	Frederic ESCALANT	Frederic ESCALANT	Emilie PARMENTIER	Pascale ESCALANT
	SORTIE	SORTIE	Pétanque	Echec/DAME	L'art en folie	Lutte (salle poly)

II ORGANISATION DES NAP MATERNELLES

I.1 Formation des groupes

Il sera formé 3 groupes comme suivant :

EFFECTIFS MATERNELS

CLASSE	1er trimestre	2eme trimestre	3eme trimestre
Petite section	5	5	5
Moyenne section	11	11	12
Grande section	15	13	14
TOTAL	31	29	31

FORMATION DES GROUPES MATERNELS

	1er trimestre	2eme trimestre	3eme trimestre
Groupe 1 : petite section + moyenne section	5+5=10	5+4=9	5+5=10
Groupe 2 : moyenne section + grande section	6+4=10	6+4=10	7+3=10
Groupe 3 : grande section	11	10	11

I.2 Déroulement des nap

Chaque Mercredi, les enfants seront accueillis par le grand portail de l'école Primaire. La matinée se déroulera comme suivant :

MATERNELS

Horaires	Contenu
9h-9h15	Temps récréatif (dans petite cour)
9h15-9h20	Répartition des groupes et appel
9h20-10h20	1er temps d'activité
10h20-10h50	Temps récréatif
10h50-12h00	Second temps d'activité : Pôle d'activité

Le 1^{er} temps d'activité sera défini par période (de vacances à vacances), 2 activités différentes par groupe chaque mercredi (changement au bout de 30 minutes) :

-de 9h20 à 9h50

-9h50 à 10h20

Il y aura donc une rotation des activités entre les 3 groupes chaque mercredi.

ACTIVITES 1 de septembre à octobre		
Temps activité 1	Atelier1 9h20-9h50)	Atelier 2 (9h50-10h20)
Groupe 1	Pascale ESCALANT	Emelyne BRIOLET
	Parcours motricité (salle Karaté)	Atelier sur les "Sens" (cantine)
Groupe 2	Emelyne BRIOLET	Jessica NARCISSO
	Atelier sur les "Sens" (cantine)	Atelier Création (salle NAP Maternel)
Groupe 3	Jessica NARCISSO	Pascale ESCALANT
	Atelier Création (salle NAP Maternel)	Parcours motricité (salle Karaté)

Le second temps d'activité permettra aux enfants de choisir leurs activités. Il sera proposé 4 pôles d'activité répartis dans des lieux précis de l'école maternelle.

Les encadrants devront veiller à ce que dans chaque « coin », l'activité se déroule le mieux possible (calme...) et lanceront la dynamique. Il y aura 10 enfants par coin.



Création de 10 colliers par coin. Chaque enfant qui souhaite aller sur ce coin met un collier. Quand il n'y en a plus, c'est que le nombre d'enfant est atteint.

Les enfants peuvent ainsi changer de coin quand ils le souhaitent.

Temps activité 2	Coin 1	Coin 2	Coin 3	Coin 4
Activités	Jeux de construction	Jeux de société	Jeux imaginaires	Dessins
Encadrant	Emilie PARMENTIER	Emelyne BRIOLET	Jessica NARCISSO	Emelyne BRIOLET
Lieux (école maternelle)	Cour	Salle NAP	Préau	Salle NAP

A.7 EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

DONNE-NOUS TON AVIS

Fille **Garçon**

Coche le nom du groupe auquel tu appartiens.

- France Allemagne Suède Pologne Grèce
 Italie Espagne Royaume Uni Portugal Europe

A quelles activités as-tu participé ? Les as-tu aimées ?

	J'ai adoré	C'était moyen	Je n'ai pas Aimé	Je n'ai pas participé
Zumba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Théâtre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Volley Ball	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hand Ball	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tennis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arts plastiques (Marie Pierre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pétanque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux de Société	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Danse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Techno (Mr Vignaux)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Echecs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Karaté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Sportifs (Poule/renard/ Vipère etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lutte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quelles nouvelles activités aimerais-tu faire ?

A.8 CARACTERISTIQUE DE L'ENFANT

	Caractéristiques	Besoins	Comportement	Activités
Enfants de 3 à 5 ans (petite enfance)	L'enfant marche bien Croissance intense et rapide Meilleure coordination Meilleure connaissance du corps Pas de différence entre garçon et fille Bonne maîtrise du langage	Besoin de sécurité, d'affection, d'une vie réglée, de communiquer Besoin de sommeil de repos Besoin de faire seul, de changer d'activités souvent, de son doudou	Trois ans : crise d'opposition L'enfant est égocentrique, très observateur L'imagination prend son essor: fabulation, goût pour la fiction Age du "Pourquoi ?" Age de l'imitation du geste et de la parole. Confiance illimitée en l'adulte	Jeux au sol : se traîner, ramper, grimper, sauter, marcher en équilibre Jeux de coordination des gestes Jeux de simulation, d'imitation. Découverte des autres, de lui même, des matériaux Histoires, marionnettes, Collectionner, classer...
Enfants de 6 à 8 ans	Période de croissance forte. Grande attention, capable de se fixer. Intelligence toujours en éveil Qualité d'adresse, d'audace, d'habileté, d'équilibre. Toujours fatigable. Affirmation de la personnalité, du caractère	Besoin de sommeil, de repos, d'efforts physiques, de rythmes différents. Besoin de rêver, de créer, d'explorer, d'imiter l'adulte, de découvrir (curieux de tout). Besoin de compétition, d'être pris au sérieux, de règles, de mentir, de braver l'interdit. Besoin d'indépendance	Grande curiosité pour le monde réel. De plus en plus d'échanges. Se passionne Formation de groupes Prend ses distances par rapport à l'adulte. Détache le vrai de l'imaginaire. Il a des héros qu'il imite, auquel il s'identifie.	Moments d'activités organisées et de moments d'activités de libre choix. Début des jeux collectifs et à règles simples. Début du foot. Bricolage. Jeux de construction, cabane. Jardinage Découverte de la nature. Jouer la comédie, chanter, danser, parler. Activités permettant le rêve, l'évasion.
Enfants de 8 à 11 ans	Ralentissement de la croissance. Prise de conscience de son corps. Mise en place des bases du raisonnement Socialisation Filles et garçons: centres d'intérêts différents Prend ses distances par rapport à l'adulte (parfois une certaine agressivité) Esprit critique	Besoin de sommeil, repos Besoin d'efforts, de vie en collectivité, de copains, de règlements Besoin de justice, de secret, d'expérimenter, d'indépendance dans un milieu sécurisant, d'être écouté Besoin de découvrir le monde, d'explications réelles des choses.	Prédilection pour les activités physiques mais manque d'endurance. Il récupère vite. Formation de groupes: notion de bande et de leader malgré un esprit individualiste. Besoin de compétition.	On peut dire qu'avec ces enfants, tout marche. Activités importantes mais dosées. Jeux collectifs et d'équipes, jeux de pleine nature et sportifs. Activités scientifiques et techniques